

Darmanin veut permettre aux clandestins de demander eux-mêmes leur régularisation

écrit par Jules Ferry | 22 septembre 2022



Le petit ouvrier collabo du Grand Remplacement

**Oui, avec un guichet en ligne, pour aller encore plus vite
dans les régularisations massives !**

Le ministre de l'Intérieur, Gérald Darmanin, a proposé mardi

un changement législatif pour que les travailleurs immigrés puissent demander eux-mêmes leur régularisation.

“Je ne trouve pas normal que seul l’employeur puisse demander la régularisation de la personne qui travaille pour lui”, a déclaré **Gérald Darmanin**, auditionné par la commission des lois de l’Assemblée nationale, devant laquelle il a présenté sa feuille de route sur les sujets sécuritaires et migratoires.

“C’est un rapport de force qui n’est pas positif pour le salarié. Si on change la loi, ce sera une bonne chose”, a-t-il ajouté, alors qu’un projet de loi sur l’asile et l’immigration doit être déposé en janvier.

Les syndicats et les défenseurs des étrangers demandent de longue date une réforme des procédures de régularisation pour que les employeurs ne soient pas les seuls à pouvoir déposer ces dossiers, ce qui crée une relation de dépendance et de subordination entre le travailleur et son patron.

[AFP](#)

Macron organise le Grand Remplacement à marche forcée .

